



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Air

Question écrite n° 50609

Texte de la question

M. Michel Habig souhaiterait obtenir de la part de Mme le ministre de l'environnement quelques précisions sur les suites que compte réserver le Gouvernement à la récente décision du conseil des ministres européens de l'environnement de restreindre de 10 % l'émission de gaz à effet de serre. Il lui serait notamment agréable d'obtenir à cet égard communication du contenu précis ainsi que du calendrier de mise en œuvre des mesures destinées à réduire la diffusion de méthane provenant soit des élevages, soit des décharges.

Données clés

Auteur : [M. Habig Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50609

Rubrique : Pollution et nuisances

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1848